



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E174743

VALABLE JUSQU'AU 26/09/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/02/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 70 000

Raison sociale : CANCALON

Sigle : CANCALON

ZI RIGOUR
23400 BOURGANEUF

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET 2018B00028

Siret : 837 689 843 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 231952 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 74632552

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 74632552

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 05 55 64 18 76

Portable :

Site Internet :

E-mail : sascancalon@orange.fr

Responsabilité légale :

CANCALON CYRIL PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	13/10/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	13/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	13/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	13/10/2022
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	13/10/2022
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	13/10/2022
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	13/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.